

**«BIOETHIQUE GENERALE ET  
METHODOLOGIE»**

*Par Monseigneur Elio SGRECCIA*

## PREAMBULE

Il y a environ trente années qu'on parle de bioéthique dans le monde. Mais auparavant, il y avait une réflexion séculaire, voire millénaire sur les aspects éthiques de la médecine.

Il y avait l'éthique médicale proposée par Hippocrate (5° s. av. J.-C.). Fondateur de la médecine scientifique, Hippocrate avait proposé un serment à ses disciples pour la pratique médicale. Ce serment a été transmis à des générations de médecins durant les siècles. Dans ce serment, les médecins s'obligeaient à respecter un certain nombre de règles : le secret médical, la vie, le refus de pratiquer l'avortement, le refus d'administrer des produits qui donnent la mort, le refus de l'euthanasie... Hippocrate exhortait ainsi les médecins à toujours agir pour le bien du malade.

Cette éthique hippocratique a été bien accueillie par le christianisme qui l'a enrichie avec son concept de charité.

A travers la parabole du Bon Samaritain, le christianisme a proposé la manière de soigner le malade dans la gratuité, sans discrimination raciale ou religieuse. Dans la mentalité évangélique, qui visite et soigne le malade visite et soigne le Christ. Le Christ a recommandé à ses disciples le soin des malades. Dans la perspective du message évangélique, le christianisme sera la première des religions à inventer les hôpitaux. Au fil des siècles jusqu'à nos jours, l'Eglise a organisé les hôpitaux.

Dans l'élaboration des Droits de l'homme, il y a eu des recommandations et des déclarations en faveur de la protection de la vie, de la famille et pour le respect de la corporéité humaine.

Bref, la bioéthique apparaît ces dernières années comme une nouvelle réalité, un nouveau message pour le monde. La bioéthique apparaît comme une prise de conscience d'un fait : l'insuffisance d'une éthique individuelle et sociale face aux spectaculaires découvertes scientifiques et le pouvoir que l'humanité dispose de nos jours sur la vie. On a vite senti la nécessité d'élargir l'horizon de l'éthique pour ainsi proposer une éthique qui englobe toute la vie : la vie des êtres humains et de tous les autres êtres vivants. La bioéthique comme réflexion systématique naissait ainsi. L'éthique de la biologie comme celle de la biosphère, cette nouvelle discipline qu'est la bioéthique va mieux se préciser.

## ORIGINE DE LA BIOETHIQUE

### Une origine américaine

La bioéthique évoque au départ, le mérite d'un des premiers centres de bioéthique fondés aux Etats Unis. Il s'agit du grand centre *Kennedy's Institute for ethic*<sup>1</sup> de l'Université de Washington (la *Georges Stown University*) fondé en

---

<sup>1</sup> Ce centre porte le nom Kennedy en souvenir de la famille Kennedy qui a donné les fonds pour la création d'un grand institut de bioéthique.

1970. Ce centre a élaboré une encyclopédie de bioéthique, *Encyclopedia of bioethic*. Dans une première édition parue en 1978, on trouvait la définition suivante de la bioéthique : " Etude systématique du comportement humain, dans le domaine des sciences de la vie et de la santé, examinée à la lumière des valeurs et des principes moraux." – Dans la deuxième édition (1995), la première définition a été élargie. On parle désormais d'"Etude systématique des dimensions morales – y incluant la vision morale, les décisions, le comportement, les lignes directrices, etc, - des sciences de la vie et des soins de santé, avec l'utilisation d'une variété de méthodologies éthiques dans une formulation interdisciplinaire".

Dans cette définition, il faut retenir que la bioéthique a pour objet toute la biosphère. Dans cette étude, la bioéthique se donne pour mission l'examen de tout comportement humain dans le domaine de la vie (des hommes, des végétaux, des animaux, des microbes...). Il s'agit de porter un regard critique sur ce comportement humain à la lumière de ce qui est permis et du non permis, de ce qu'on peut faire et de ce qu'on ne peut pas faire.

Cette lancée de la bioéthique a pour toile de fond une préoccupation légitime : conserver l'humanité. En effet, avec les découvertes en physique nucléaire, l'humanité a entre ses mains le pouvoir de son autodestruction<sup>2</sup>. L'humanité détient donc un potentiel nucléaire pour mettre fin à l'espèce humaine. L'éventualité d'une telle hypothèse a été évoquée dans les années 70 dans plusieurs ouvrages de philosophes et de savants.

Il y a aussi les grandes et inquiétantes découvertes du génie génétique. Avec cette technique , il est possible de construire des engins de mort avec de micro organismes génétiquement manipulés. L'extinction de l'espèce humaine par les bombes biologiques demeure une hypothèse plausible. On fabrique aisément la bombe atomique. Au problème de la bombe s'ajoute la grande réalité de la pollution du milieu ambiant, des aliments etc..

Tous ces risques de dérapage sont les fruits du progrès humain. Ces dangers sont les révélateurs de la puissance qu'a l'homme de dominer la vie. Dans ces circonstances, l'élaboration de règles éthiques s'avère nécessaire. Il s'agira pour l'homme de prendre conscience des valeurs et de s'engager à préserver l'humanité des risques de disparition.

### ***Origine du mot bioéthique et les promoteurs de la bioéthique***

Potter, un cancérologue est l'inventeur du mot bioéthique. Il a écrit en 1971 le premier ouvrage de bioéthique. Dans ce livre, Potter a parlé de la possibilité d'une catastrophe humaine à grande échelle. Il a saisi cette occasion pour lancer un appel pour une "éthique globale" pour la bioéthique. Selon lui, il n'est plus

---

<sup>2</sup> Selon une étude de l'Académie pontificale des sciences, il y aurait aujourd'hui dans le monde environ un total de 16 000 bombes nucléaires. Et la moyenne de l'énergie nucléaire totale serait de 3 000 kg d'explosif pour chaque individu. C'est dire que chaque individu sur la terre a au moins 3 000 Kg d'explosif pour se détruire.

suffisant l'éthique traditionnelle, individuelle et sociale. Il faut inventer et élaborer une éthique de la globalité. Une éthique de globalité de la vie, de la responsabilité.

Dans les mêmes années, un autre penseur allemand a écrit le livre *Le principe responsabilité*. Il s'agit de Hans Jonas qui a passé une partie de sa vie aux Etats Unis. Sans nier l'importance de l'éthique de la simultanéité (qui s'occupe des conséquences de chaque acte), Jonas affirme qu'il faut élaborer une éthique du futur. Cette éthique doit prévoir à long terme les conséquences désastreuses d'une action posée aujourd'hui<sup>3</sup>. On est ainsi invité à élaborer une morale qui pose la question du risque qu'on court en posant une action aujourd'hui. Jonas invite l'homme d'aujourd'hui à évaluer son action à la lumière des risques du futur.

Ce message de Jonas a connu un grand retentissement positif dans le monde. Chemin faisant, cette idée a été développée dans la littérature. Des chairs sont désormais réservées dans les universités, les facultés de médecine aux Etats Unis. La quasi-totalité des universités et les facultés de médecine ont introduit un cours de bioéthique.

De nos jours, on a créé des comités pour élaborer des règles en vue d'accompagner la recherche scientifique et ses applications en société dans le domaine de la vie des êtres vivants. Ces comités travaillent aussi dans le domaine du Droit et de l'éducation.

## ETHIQUE TRADITIONNELLE ET BIOETHIQUE

### Une continuité

Depuis l'éthique médicale hippocratique, on constate qu'il y a une continuité de valeur, de principes fondamentaux. La continuité du même principe est : préserver la vie, respecter la vie et la personne humaine. La bioéthique ne doit pas être perçue comme une science qui bouleverse les principes traditionnels. Car l'humanité qui nous a précédés reposait sur des valeurs. Elle avait un sens moral positif. Tout en ne connaissant pas l'atome, la cellule, l'ADN, l'humanité d'hier connaissait la loi fondamentale du bien à faire et du mal à rejeter (loi naturelle). Ce qui est changeant ce sont les découvertes et les domaines scientifiques. Ce qui demeure et doit demeurer ce sont les valeurs de la vie et du respect de l'humanité.

### Distinction entre éthique traditionnelle et éthique nouvelle

On peut toutefois remarquer une différence entre l'éthique traditionnelle et l'éthique nouvelle. Pour traduire la vision traditionnelle de l'éthique, on parle d'éthique de la simultanéité. Pour signifier l'éthique nouvelle on parle de l'éthique de la perspective.

---

<sup>3</sup> Pour illustrer sa pensée, Jonas a pris l'exemple de la forêt de l'Amazonie. La destruction intéressée de cette forêt et partant des forêts pourrait dans l'avenir priver la terre et les êtres vivants d'oxygène.

Il y a distinction mais pas d'opposition. Car, si la simultanéité regarde la nature des êtres vivants et la nature de l'homme, simultanéité et perspective se rencontrent dans le respect de la même nature.

L'éthique traditionnelle est l'éthique de l'optimisme ou de la peur. Le bien est toujours considéré comme possible et à la portée de l'espérance humaine. L'éthique de la peur serait celle d'aujourd'hui. Cette dernière est marquée par la peur des dangers que peuvent occasionner les inventions technologiques. La peur peut être dominée par la bonne volonté des hommes basée sur les valeurs immuables et inaliénables de l'humanité. Par un engagement vrai, l'humanité peut se préserver des conséquences désastreuses de la civilisation actuelle.

**NB. L'éthique de la responsabilité.**

Parmi ces diverses perspectives bioéthiques, la vision de Jonas est la meilleure. Jonas parle de l'éthique de la responsabilité. Celle-ci tient son importance dans le fait qu'elle est à la fois traditionnelle et nouvelle.

Jonas disait que les Etats Unis ont imposé leur puissance sur le monde avec le principe de la liberté. Quant à l'Europe, elle a aussi imposé sa civilisation au monde entier à partir de la Révolution française (1789) par le même principe de la liberté. Depuis lors, des sociétés sont nées à partir du modèle libéral.

## **LES DOMAINES DE LA BIOETHIQUE**

### **A - Congrès de Erice**

Une discussion opposait les médecins d'une part et les philosophes d'autre part au sujet des domaines propres de la bioéthique. Pour les médecins, la bioéthique a pour domaine l'éthique médicale. Tandis que pour les philosophes, la bioéthique serait un domaine de la philosophie morale.

Pour mettre un terme à cette polémique entre médecins et philosophes, un congrès de savants fut organisé à Erice (Italie) en février 1991. L'objet de ce congrès était de définir les divers domaines de la bioéthique et les différents rapports entre la bioéthique d'une part et d'autre part la déontologie médicale et la philosophie.

Au terme de ses travaux, le congrès de Erice a défini quatre catégories de domaines fondamentaux propre à la bioéthique.

**1** - Les problèmes éthiques de toutes les professions sanitaires : La bioéthique englobe l'ancienne éthique médicale et l'éthique professionnelle de toutes les catégories du personnel de la santé

**2** – Les problèmes éthiques dans le champ des recherches sur l'homme indépendamment de leurs perspectives thérapeutiques : On fait beaucoup de recherches en biologie sans toujours viser une fin thérapeutique. Dans les simples recherches de connaissances théoriques sur l'homme, il faut respecter des règles. C'est ainsi que les savants eux-mêmes ont élaboré des principes et des règles pour l'expérimentation sur l'homme et sur les animaux.

**3** – Les problèmes sociaux connexes aux politiques de la santé (nationale et internationale), à la médecine "occupationnelle" et aux politiques de planification familiale et de contrôle démographique : L'organisation de la santé, les prestations de services, le bien des malades dépendent énormément de politiques sanitaires. Aujourd'hui on parle des rapports entre la morale économique et la morale médicale. Cette évaluation présente des enjeux sur la demande des services sanitaires et la disponibilité des ressources. On parle de politique démographique face aux ressources naturelles dont dispose la terre. L'aide au développement aux pays pauvres est conditionnée aux politiques et programmes de réduction et de baisse du taux de croissance de la population. De graves problèmes se posent : contraception et avortement. Cette politique est une vraie domination sur la vie humaine des individus, des familles et des nations. Dans ce cas précis, la bioéthique doit établir des limites de cette politique.

**4** – Les problèmes concernant l'intervention de l'homme sur la vie des autres êtres vivants (plantes, micro-organismes et animaux) et en général, tout ce qui se rapporte à l'équilibre de l'écosystème : La bioéthique prend en compte les problèmes écologiques.

Jusque là, le document de Erice offre quatre domaines de réflexion pour la bioéthique :

- ◆ l'éthique de la profession sanitaire,
- ◆ l'éthique de la recherche
- ◆ l'éthique de l'organisation sanitaire et de la politique démographique
- ◆ l'éthique du milieu écologique

Après Erice, d'autres domaines sont pris en compte par la bioéthique.

## **B. Les domaines récents de la bioéthique**

**1.** Le domaine du Droit ou le bio droit : C'est un nouveau concept qui va désormais faire son chemin dans les facultés de Jurisprudence et dans les parlements. Car, les questions de bioéthique ne peuvent pas être seulement régler par des exhortations morales. Il faut élaborer des lois. Cette démarche nécessite une réflexion très complexe sur les rapports entre la morale et la droit. Dans un futur proche, des lois sur la bioéthique seront élaborées pour le monde entier. On va bientôt tourner une nouvelle page du Droit avec le bio droit<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> Un penseur espagnol a beaucoup réfléchi sur ce sujet de bio droit. Ce penseur fait remarquer que les démocraties occidentales ont connu à leur origine trois(3) phases de développement législatif :

1°- La première phase fut celle du Droit : Dans la première session de législation, les démocraties ont élaboré les droits des individus. Ces droits devaient être respectés par la société. On a donc élargi l'espace de la liberté individuelle pour obliger l'Etat à intervenir le moins possible (le *minimum state*).

2°- La deuxième phase fut marquée par une importance accrue de la possibilité de la société (Etat) d'intervenir au nom de la justice sociale et de la portée sociale de la démocratie. C'est ainsi que naissent les théories socialistes, les démocraties socialistes pour corriger les injustices et relever les classes inférieures. Cette phase est dite le *maximum state*.

3°- L'actuelle phase de législation est celle qui se propose de conserver la vie, la corporéité humaine, l'identité de la génération, l'identité des êtres humains avant leur naissance, l'identité génétique des êtres vivants et la possibilité

2. Le domaine de l'éducation : L'éducation est un domaine qui intéresse la bioéthique. L'introduction de la bioéthique dans les écoles est une nécessité. Déjà cet enseignement existe d'une certaine manière dans les écoles à travers l'éducation sexuelle, la prévention Sida, les questions de prévention de la drogue. La bioéthique dans l'avenir s'investira dans le domaine de l'éducation, de la formation des consciences des jeunes et des populations. La pastorale comme activité éducative intéresse aussi la bioéthique.

Après avoir étudié les domaines de la bioéthique, nous allons tenter de la justifier épistémologiquement.

### **JUSTIFICATION EPISTEMOLOGIQUE DE LA BIOETHIQUE**

Justifier épistémologiquement la bioéthique, c'est donner une réponse rigoureuse à la question : "Pour quelle raison la bioéthique a-t-elle un rapport étroit avec la science et ses applications, le droit, la politique ?" Il s'agit donc de voir comment la morale doit-elle s'intéresser à la science sans lui déclarer la guerre.

Il revient alors au bioéthicien de trouver un rapport pertinent de rigueur scientifique qui offre une place auprès de la science et des chercheurs.

Pour mieux comprendre la pertinence du débat éthique dans le monde scientifique et partant dans les autres domaines de la vie, un regard sur les sciences expérimentales est nécessaire.

Nous pouvons dire qu'après Dilthey (1833-1911), on a divisé les sciences en deux catégories : Les sciences expérimentales (chimie, physique, médecine...) et les sciences dites non expérimentales ou herméneutiques. Un aperçu sur la méthode expérimentale et les limites des sciences expérimentales surtout nous indiquera la place combien noble du débat éthique.

La science expérimentale se fonde sur une méthode dite expérimentale. Cette méthode a été inventée par Galilée et Bacon. Système rigoureux, la démarche des sciences expérimentales est la suivante : Observation des faits, émission d'une hypothèse explicative, vérification de cette hypothèse et formulation d'une loi. Chaque discipline (chimie, physique, médecine,...) a son objet qui est soumis à une observation systématique. L'émission de l'hypothèse a pour but d'expliquer le fait constaté. Cette démarche interprétative du fait scientifique est soumise à un examen rigoureux de vérification avant qu'une loi soit formulée.

Bien que ayant fait progresser l'humanité et la science dans ses divers domaines, cette méthode présente des insuffisances, des limites. L'expérimentation ne rend compte que des données observables et quantifiables. L'expérimentation s'applique à des faits vérifiables et mesurables. Une telle démarche ne rend pas compte des autres aspects de la réalité, du réel, en

---

d'avoir un milieu écologique qui permet à l'humanité de vivre. Cette troisième phase de législation a déjà pris son envol dans les législations des régimes démocratiques. Les parlements de beaucoup de pays européens votent des lois qui concernent le corps humain, les gènes, la procréation. Dans le futur, les autres démocraties emboîteront le pas.

l'occurrence les réalités de la vie. En effet, la vie ne peut pas être assimilée à la chimie ou à d'autres faits purement de l'ordre du quantitatif. L'expérimentation utilise de façon méthodologique le réductionnisme. Il importe que le savant sache que le réductionnisme méthodologique ne peut prétendre expliquer toute la vérité et la réalité des choses. Ce réalisme pousse tout esprit épris de vérité à faire appel à d'autres disciples qui peuvent et doivent compléter la perspective scientifique. Les scientifiques eux-mêmes ont reconnu la nécessité d'une réflexion intégrale dans l'entreprise humaine. Un fait évident chez les savants est la reconnaissance d'une "éthique intrinsèque" dans le processus d'élaboration des sciences expérimentales. C'est une éthique inhérente à toute recherche. Cette éthique est caractérisée par la rigueur de la méthode, la recherche de la vérité, le refus de publier de fausses découvertes, la probité, le désintéressement etc.. C'est dire qu'il y a des qualités morales qui accompagnent la recherche scientifique.

L'éthique inhérente à la recherche scientifique est insuffisante. La rigueur scientifique doit considérer les projets dans leur ensemble<sup>5</sup>.

L'éthique englobe, intègre toute la vision de la réalité et le processus de la recherche. Ainsi, toute expérimentation sur l'homme doit faire appel à des interrogations de la part du scientifique. Le savant doit s'interroger sur la nature de l'être qu'il a en face de lui. Il doit s'interroger sur les raisons de son intervention et voir à la lumière de cette réflexion intégrative la validité, la pertinence et la nécessité de son intervention.

Nous avons dit plus haut que ce sont les scientifiques eux-mêmes qui ont pris conscience d'une interdépendance, d'un rapport entre la recherche et l'éthique. En effet, à la *Gordon conference* (1973) sur la publication de la découverte de l'ADN recombinant (découverte du génie génétique), les savants ont voté une motion interdisant la poursuite de la recherche tant que des règles ne seront pas définies. Les savants ont vite perçu qu'avec cette nouvelle découverte, la vie humaine était menacée à cause de ce pouvoir qu'a désormais l'homme de bouleverser le statut biologique de l'homme et des autres êtres vivants. Les savants ont créé un comité d'éthique pour intégrer la réflexion anthropologique et philosophique avec les données de la recherche scientifique. Ce dialogue entre la science d'une part et la réflexion philosophique et anthropologique de la réalité d'autre part est aujourd'hui proposé par la Bioéthique. Il est donc souhaité que chaque chercheur ou savant soit en même temps un homme épris de la réflexion éthique. C'est dire que tout chercheur doit intégrer dans sa conscience les exigences morales de l'être humain. Un tel regard est riche en humanité.

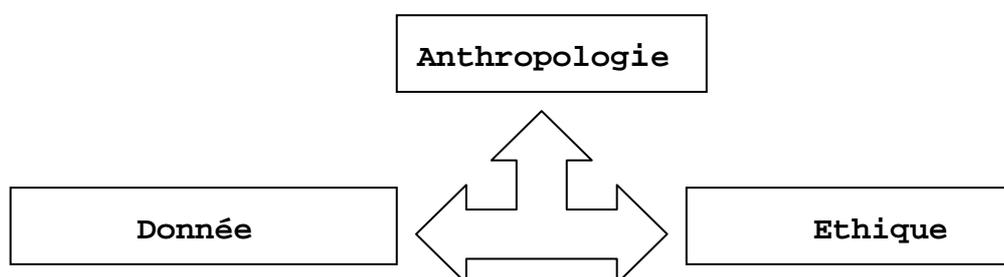
On appelle donc justification épistémologique de la bioéthique cette recherche qui vise à intégrer éthique et science – une justification intégrative.

---

<sup>5</sup> Pour fabriquer la bombe atomique, les savants ont suivi une méthode rigoureuse. Cette rigueur scientifique fut une condition déterminante à cette fabrication. Pour que la démarche soit complète, intégrale, les scientifiques devaient se poser la question du devenir de cette bombe par rapport au service qu'elle peut apporter à l'humanité.

L'intégration entre la bioéthique et la science est une intégration triangulaire. Cette intégration fait appel à l'anthropologie, à la philosophie. Avec l'introduction des questions anthropologiques et philosophiques, nous sommes renvoyés à un niveau métaphysique indispensable à la connaissance humaine. C'est justement à partir de cette intégration de la valeur existentielle de l'objet de l'intervention scientifique qu'on peut déduire l'éthique : Ce qui doit être le comportement adéquat, juste, licite pour respecter la vérité de l'être, de la réalité<sup>6</sup>.

L'interrogation philosophique et anthropologique d'une part et celle éthique d'autre part intègrent à travers une forme triangulaire la connaissance scientifique.



Le but de la bioéthique est de réaliser cette démarche triangulaire. Oser poser la question des données scientifiques le plus complet possible. S'interroger philosophiquement sur la signification et la valeur des actes. Tirer les conséquences sur le plan éthique et juridique.

### **LES MODELES ETHIQUES DE REFERENCE**

Il y a plusieurs modèles éthiques de référence. Il convient donc de préciser et de distinguer le modèle éthique auquel nous nous référons lorsque nous parlons d'éthique de la vie.

#### ***A - LE MODELE SUBJECTIVISTE OU LIBERAL RADICAL***

Ce type de morale part d'une conviction qui est le "non cognitivisme" inspiré par la loi de Hume. Hume a affirmé qu'il n'est pas possible d'élaborer une doctrine valide pour tous les hommes dans le domaine moral. Il est impossible donc de connaître les lois de l'éthique. Selon ce philosophe anglais, les hommes peuvent connaître les faits matériels, physiques, historiques, observables par l'expérience. Ils ne sont pas capables de déterminer et d'élaborer des valeurs. Les valeurs sont créées par le sujet.

---

<sup>6</sup> Pour connaître le développement de l'embryon humain, on peut l'étudier en laboratoire à partir des expérimentations sur l'animal. Après avoir exploité les données chimiques, biologiques et génétiques etc., l'homme de science doit s'interroger fondamentalement sur l'embryon humain. Est-ce une personne ou non ? Cette réalité de l'embryon humain est-elle assimilable à l'embryon d'un quelconque animal ? Cette question est capitale pour définir le comportement indiqué. Un regard critique sera posé sur les transplantations d'embryon, la clonation, la division jumelage... C'est dire que la démarche du savant dépend fortement du contenu de l'interrogation "Qu'est-ce que...", "Quelle est la valeur de...".

Cette pensée englobe plusieurs courants d'idées : le subjectivisme décisionnaire (Kelsen, Popper) ; l'émotivisme (Ayer, Stevenson) ; L'existentialisme nihiliste (Sartre) ; l'anarchisme (Marcuse), la doctrine de l'autonomie et de l'autodétermination. Ces courants libéraux affirment la même réalité de l'autonomie de l'individu à l'autodétermination des valeurs de ses actes. Ce qui compte dans la création des valeurs est la liberté. La liberté est l'unique fondement des valeurs morales.

Cette doctrine a eu une grande influence dans le monde occidental. On parle beaucoup de libéralisation, libéralisation du divorce, de l'avortement, libéralisation dans l'usage des contraceptifs, des pratiques de fécondations artificielles... Il y a même des esprits qui veulent appliquer la fécondation artificielle à des couples homosexuels.

Pour ce premier modèle éthique, tant que ma liberté ne dérange pas et ne s'oppose pas à celle d'autrui, le comportement qui en résulte doit être reconnu licite. Telle est la théorie libérale.

#### Critique du modèle libéral radical

La théorie libérale est inadmissible en bioéthique. Même dans le domaine économique, cette théorie a de nombreuses lacunes. La pensée libérale radicale est surtout inadmissible en bioéthique parce que la liberté n'est pas possible sans le respect de la vie. Pour être libre, nous devons être vivants. C'est dire que la vie fonde la liberté et jamais le contraire.

Une mère qui porte un enfant dans son sein doit savoir que si elle supprime cette vie elle supprime la liberté d'un être humain et empêche de ce fait que cet être humain (son fils) ne soit jamais libre. C'est dire que, si nous voulons défendre la liberté de tous les hommes, nous devons aussi respecter la vie de tous les êtres humains. Cette critique est fondamentale.

En plus, on pourrait reprocher à cette théorie libérale le fait qu'elle ne prenne pas en compte la responsabilité. Aucune véritable liberté ne peut s'exprimer sans une prise en compte de la responsabilité. Chaque acte libre doit être responsable. Car chaque acte libre porte en soi-même un contenu. Une parole prononcée a un contenu, un message. Il n'est pas possible de séparer une parole de son contenu sauf un sujet débile. Ainsi dit, chaque acte libre d'une personne raisonnable a une signification. L'acte libre est posé pour un but, une finalité. Face à la personne ou à la chose concernée par mon acte, je dois en assumer la responsabilité. Autrement cela n'est pas un acte véritablement humain. Un acte humain considéré dans toute sa force est un acte libre et responsable. La vision de Jonas (principe responsabilité) est très précieuse.

Sur le terrain de la bioéthique, nous sommes en présence d'actes susceptibles d'avoir des conséquences sur la vie. Nos techniques actuelles peuvent détruire l'humanité. C'est dire que nous avons plus besoin d'un plus grand sens de responsabilité dans l'ère des grandes capacités humaines.

## ***B - LE MODELE PRAGMATIQUE UTILITAIRE***

Ce modèle part aussi de la théorie du "non cognitivisme" de Hume. Il est impossible de connaître la vérité. Il n'y a pas de loi valable pour tous.

Le modèle pragmatique utilitaire est né et est très appliqué dans le monde anglais. Il a aussi envahi le monde entier.

L'éthique utilitaire ou utilitariste pragmatique est née de l'empirisme de Hume, Locke, Berclé et surtout de Bertame (père de l'utilitarisme occidental). Ce dernier affirme que l'acte qui est utile est licite. Est utile ce qui obéit aux faits suivants : diminution de la souffrance, augmentation des plaisirs. Est utile aussi ce qui satisfait et est favorable à la majorité, a un nombre important de sujets.

Cette morale est eudoniste. Donner aux hommes le maximum de satisfaction – Libérer les hommes de la souffrance le plus vite possible, voici le cadeau qu'offre cette théorie à l'humanité aujourd'hui.

Pour l'utilitarisme social, est bon ce qui est socialement utile. L'avortement est certes la suppression d'un individu humain. Mais cela est bon disent les utilitaristes car cette pratique est utile à la société. Elle libère les femmes d'une souffrance. Elle libère les familles de la prise en charge d'une nouvelle vie jugée très coûteuse financièrement. Des politiques de planning de la population sont appliquées. On reconnaît aussi à l'euthanasie active une anticipation de la mort. Mais cette pratique libère le malade de la souffrance. Elle libère aussi la société du coût d'une prise en charge clinique onéreuse.

### **Critique de l'utilitarisme pragmatique**

Avec quel critère définit-on ce qui est utile à la société ? Qui détermine l'utilité sociale ? A cette première objection, différentes réponses ont été données.

1 - Pour certains, ce qui détermine l'utilité sociale c'est le rapport coût/bénéfice. Sur une "balance", il faut évaluer d'une part les résultats positifs ( le bénéfice, la rentabilité, les avantages que pourrait gagner la société) ; et d'autre part évaluer le coût d'une entreprise, d'une action (dépense que la société devrait consentir, assurer pour cette fin). Une telle démarche devrait toujours déboucher sur un choix qui serait utile à la société.

Il faut reconnaître le malaise qu'il y a à déterminer ce qui est utile. Comment pouvons-nous oser évaluer sur un plateau de la balance un coût financier et sur l'autre la vie humaine ? Pareille évaluation réserve une déception car les deux valeurs ne sont pas mesurées avec le même critère d'appréciation. D'une part nous avons les finances et d'autre part la vie humaine. On ne saurait comparer la vie à de l'argent.

Dans le domaine médical par exemple, nous devons calculer les risques et les avantages de la même personne et pour elle et non pour la société. Calculer l'utilité sociale, c'est calculer sur la base des mêmes valeurs pour les mêmes personnes. La règle consisterait donc à ne pas comparer sous le même rapport des valeurs différentes.

2 – Selon d'autres penseurs, l'utilité sociale se détermine à partir du contrat social. Le chef de file de ce courant de pensée est le philosophe T. Engelhart. Sa rebutante théorie est le contractualisme. J. J. Rousseau a proposé le contrat social pour établir la démocratie comme modèle de rapport en société. Partant de cette réflexion, Engelhart propose aujourd'hui le contractualisme moral pour établir ce qui est licite ou non dans la morale publique. Il fait une distinction entre la morale privée (individuelle) et la morale publique. La morale privée est déterminée par chaque individu à partir de ses convictions religieuses et de sa vision métaphysique de la réalité. La morale publique doit être considérée par et pour toute la société. Au niveau collectif, l'unique critère valide de jugement moral doit être défini par les personnes adultes de la société. Il s'agit donc de demander aux adultes (composants de la société et qui participent à la discussion morale la majorité de consensus. C'est dire que le contractualisme est la morale du consensus, de la majorité. Avec le contractualisme moral, on pourrait accepter ou refuser la naissance d'un enfant atteint de défauts physiques. La décision du choix est réservée aux parents et aux médecins. Cette décision serait morale parce que seul l'accord des parties directement concernées détermine la morale publique<sup>7</sup>. Engelhart définit trois (3) catégories de personnes ou d'êtres humains.

- La première est celle des adultes ou catégorie des "personnes". Seuls les adultes élaborent les règles de la morale publique. Seuls les adultes participent ainsi au contrat moral.

- La deuxième catégorie est celle de ceux qui ne sont "pas encore des personnes". Ceux-ci n'ont pas encore de droit propre. Ils reçoivent les lois de la première catégorie. Les embryons, les fœtus, les enfants sont déclarés sans droit. Car seuls les adultes peuvent et doivent décider du destin des fœtus, des embryons et des enfants. Engelhart préconisait même l'infanticide.

- La troisième catégorie est celle de ceux qui "ne sont plus des personnes". Ce sont les malades chroniques graves, les malades mentaux irrécupérables... Avec ces êtres humains on pourrait appliquer l'euthanasie active ou passive selon la demande des parents.

Nous ne pouvons pas accepter cette morale de Engelhart<sup>8</sup>. Car elle est la morale des forts, des puissants, de tous ceux qui peuvent imposer une loi aux autres. C'est la morale de ceux qui ont le pouvoir de décision. Ce n'est pas une morale de tous les membres de la société. Elle n'est pas non plus égale pour tous. Elle ne considère pas les êtres humains avec la même dignité. Ce

---

<sup>7</sup> Cette théorie a engendré une polémique entre Engelhart et le Président des Etats-Unis en son temps. L'enjeu de la polémique était le destin des enfants qui naissent avec des malformations. A cette époque, il était admis aux Etats Unis que tout enfant qui doit naître comme tout enfant né est citoyen des Etats-Unis. Une ordonnance déclarait à ce sujet illégale la suppression d'enfants atteints d'anomalies. Par conséquent, le Président des Etats-Unis doit défendre et protéger cette vie. Engelhart s'est opposé au Président en disant que s'il veut préserver la vie de ces enfants, il doit se charger lui-même du coût économique que cela demanderait. Car, pour lui, ce qui fonde la morale publique ce n'est pas le Président des Etats Unis mais les personnes qui forment la société.

<sup>8</sup> Le livre de Engelhart T., *The foundations of bioethic*, 1986, est répandu dans le monde et traduit en plusieurs langues.

contractualisme abandonne les petites, les enfants, les êtres humains sans défense avant leur naissance, les vieillards et les malades graves. Cette pensée sacrifie tous ceux-ci à l'autel du contrat social. C'est un anti-humanisme rebutant et méprisable.

### ***C – LE PRINCIPALISME***

Ce courant est né aux Etats-Unis. Les principaux auteurs de cette pensée sont : Beauchamp, Chidress et Ross. Les deux derniers ont écrit une œuvre sur les principes de bioéthique. Ils ont établi quatre (4) principes pour régler toute question de bioéthique.

- ◆ Le principe de la bienfaisance (faire le bien)
- ◆ Le principe de la non-nuisance (ne pas faire le mal)
- ◆ Le principe d'autonomie
- ◆ Le principe de la justice.

Les principes de bienfaisance et de non-nuisance sont des principes traditionnels sur lesquels ont été fondée l'éthique médicale (le bien du malade). Comme ses principes ont été jugés insuffisants, ces théoriciens ont proposé le principe d'autonomie du malade et du médecin. Ce principe nouveau crée un fossé entre la morale traditionnelle et la morale moderne libérale. Par le principe de justice sociale, ces auteurs disent que dans la distribution des ressources il faut être juste. A la question de quelle justice s'agit-il ?, ces penseurs ne poussent pas loin leur réflexion.

Cette théorie est relativiste. Elle est une théorie de situation. Il n'y a pas de garantie pour les sujets qui n'ont pas une certaine autonomie (fœtus, embryon, malade mental, enfant). C'est une théorie totalement relativiste qui remet tous les pouvoirs entre les mains de ceux qui peuvent décider à la place d'une tierce faible avec le consensus de la partie intéressée consciente.

### ***D – LE MODELE SOCIO-BIOLOGIQUE***

Weber, Heinse, Wilson, Galton, Chiarelli sont des évolutionnistes. Selon eux, la vie humaine et la vie de tous les êtres vivants s'est précisée dans le monde avec l'évolution. Cette évolution obéit à deux mécanismes : l'adaptation au milieu et la sélection des gènes plus forts.

L'évolution a reçu son impulsion à travers l'application des idées mécanistes. Les sociétés, même celles d'aujourd'hui, pour grandir doivent obéir au même mécanisme : adaptation et sélection.

#### **Critique du modèle socio-biologique**

Ce modèle ne considère pas les hommes égaux dans leur dignité et dans leur valeur. La sélection est un mécanisme d'injustice et de discrimination. Ce n'est donc pas le modèle de l'humanité. En préconisant une morale évolutive,

changeante, ce modèle néglige la personne humaine. Il couvre un grand danger de réductionnisme anthropologique<sup>9</sup>.

Dans le domaine de la biologie et de la génétique, ce modèle justifie l'eugénisme. Il s'agit de l'eugénisme dégradant qui consiste à éliminer les individus porteurs de défauts ou de maladies héréditaires. Les biologistes acquis aux idées socio-biologistes proposent une réduction du taux de natalité le plus possible (en sélectionnant au maximum) pour le bonheur des hommes disent-ils. Avec le projet du génome humain, cette sélection est aujourd'hui une possibilité.

Enfin, nous vous proposons le modèle que nous avons adopté en bioéthique. Elle est justifiée : c'est le modèle personnaliste. Ce modèle est élaboré à partir de la lumière de la raison. Il s'accorde aussi avec les données de la foi chrétienne.

### ***E – LE MODELE PERSONNALISTE***

Le personnalisme affirme que la valeur la plus importante partout au monde est la personne humaine<sup>10</sup>. L'être humain est au centre de l'univers, de la société, de l'histoire. Au nom de sa spiritualité, il dépasse le monde et l'histoire. Car l'esprit humain qui anime chaque être humain est créé pour l'éternité.

Nous devons donc beaucoup travailler pour reconnaître la grandeur d'esprit qui détermine les critères fondamentaux qui fondent la bioéthique.

Tout homme est un tout. Corps et esprit forment un tout dans l'unité. L'homme possède sa valeur propre depuis sa conception jusqu'à la mort naturelle. Sur le plan ontologique, l'enfant et l'adulte ont la même valeur. C'est là un personnalisme ontologiquement fondé.

La vie physique, organique du sujet humain est le fondement de tout son développement. Si l'homme ne naissait pas physiquement plus vivant, il ne pourrait jamais être un citoyen, ni un saint, ni un pécheur, ni un acculturé. C'est l'existence physique qui rend possible tout le reste du développement humain. L'être spirituel en l'homme a besoin d'un corps pour exister. La première offense qu'on puisse faire à une personne, c'est de supprimer sa dimension physique. Par cette suppression, on supprime tout le reste de son développement, de ses droits.

La corporéité humaine peut être considérée comme une incarnation du moi. Un philosophe allemand disait à juste titre que l'existence qui inscrit l'homme dans l'histoire est une existence avant tout corporelle.

Le corps humain est un aussi un moyen de communication. Nos esprits communiquent entre eux, et les personnes communiquent entre elles à travers le corps. Le corps humain est langage et dialogue.

La corporéité est aussi une limite pour la personne. Une limite spatio-temporelle. C'est l'instrument avec lequel l'homme intervient dans le monde qui l'appartient. C'est une réalité anthropologique qui appelle à la totalité. Tout

---

<sup>9</sup> Wilson a beaucoup inspiré les Nazi dans leur volonté de purifier leur race.

<sup>10</sup> Pour saint Thomas d'Aquin, la personne humaine est la créature la plus parfaite de la création et de toute la création.

médecin qui touche un corps doit prendre conscience qu'il touche une personne. C'est dire que toute intervention sur l'homme doit être guidée et justifiée par des principes : principes thérapeutiques, principes de liberté responsabilité (car il s'agit d'une autre personne). L'intervention doit aussi être inspirée par la socialité et la subsidiarité. Car entre les personnes, il y a un lien social et l'obligation d'aider la personne qui ne peut pas s'aider toute seule.

Les conséquences de la vision personnaliste sont :

- Le respect de la vie physique
- Le respect du principe thérapeutique (intervenir pour restaurer l'intégrité de la personne)
- Le respect de la responsabilité et de la liberté
- Le respect du principe de la socialité et de la subsidiarité.

La vision personnaliste se fonde sur la dignité de la personne elle-même. La personne est relation à la communion, au dialogue, interaction avec les autres personnes à condition que ce dialogue, cette collaboration, cette interaction soit faite en respectant le principe de subsidiarité. Une subsidiarité qui a deux significations :

- Respecter les capacités de l'autre personne. On ne doit pas empêcher une personne de faire ce dont elle est capable toute seule. Il en est de même pour la famille ou le groupe social. Toujours respecter ce que les individus et les groupes sociaux ont la capacité de faire<sup>11</sup>.

- Aider les catégories de personnes qui ne sont pas capables de s'aider personnellement. C'est dire que notre intervention doit être une intervention qui donne ce qui manque pour restituer la capacité d'autrui à se réaliser et non la supprimer<sup>12</sup>.

- Le principe de subsidiarité intervient dans plusieurs questions économiques, socio-éducatives et sanitaires<sup>13</sup>.

---

<sup>11</sup> L'Etat ne doit pas empêcher la famille d'éduquer ses enfants lorsqu'elle est capable de le faire. Les institutions éducatives étatiques doivent compléter et non supprimer les capacités de la personne et des groupes.

<sup>12</sup> A un certain âge, l'enfant n'est pas capable de s'alimenter tout seul. Il revient alors aux parents de suppléer cette limite de l'enfant. Mais cette action des parents doit cesser lorsque l'enfant aura la capacité de se nourrir.

<sup>13</sup> Une société plus importante (société internationale par exemple) doit voler au secours d'une société, d'un pays incapable de se prendre en charge. L'aide internationale doit avoir pour but de donner les conditions à ce groupe en crise pour qu'il soit à même de faire face à ses problèmes.